

Résidence

« René Magritte »



« Si la jeunesse est la plus belle des fleurs,
la vieillesse est le plus savoureux des fruits »

La résidence René Magritte – Maison de Repos (M.R.) et Maison de Repos et de Soins (M.R.S.) du C.P.A.S. de Lessines - est destinée à l'hébergement des personnes âgées valides, semi-valides, non-valides, désorientées et/ou souffrant de démence.

Elle compte 152 lits dont 89 lits M.R.S

L'institution comprend trois services pour répondre au mieux aux demandes d'hébergement en fonction des capacités cognitives et du degré de dépendance de l'habitant.



L'équipe professionnelle est composée d'infirmiers, d'aides-soignants, de personnel paramédical, de personnel de cuisine et d'entretien compétents, dévoués et centrés sur les besoins de la personne âgée afin de lui garantir des soins de qualité et de veiller au mieux à son épanouissement personnel dans un cadre de vie accueillant et convivial.

Direction



Madame Axelle ROSIER

068/27.04.32

axelle.rosier@cpas-lessines.be

Situation et environnement

Située en centre-ville, à proximité immédiate de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, des commerces et de la Grand-Place, la résidence dispose de nombreuses places de parking et d'un cadre verdoyant.



Les habitants ont accès à l'extérieur de la maison de repos et disposent de bancs, de tables et de terrains de pétanque.





Encadrement médical et paramédical

Les soins sont assurés par une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmier(e)s, d'aide-soignant(e)s, de personnel paramédical.

L'habitant conserve le libre choix de son médecin traitant auquel il sera fait appel chaque fois que son état de santé le requiert.

Les soins de kinésithérapie et de logopédie sont assurés par l'équipe des kinésithérapeutes et logopèdes du C.P.A.S. (résidents M.R.S.) et par les kinésithérapeutes conventionnés (résidents M.R.).

Le médecin coordinateur est le

Docteur Mathieu VANDERMONST



La Résidence René Magritte compte trois services :

La Belle Saison

068/270 444 (matin) - 068/270 447 (l'après-midi)

labellesaison@cpas-lessines.be

La Cascade

*Ce service dispose d'une aile sécurisée destinée à l'encadrement
des personnes âgées désorientées et fugueuses*

068/270 444 (matin) - 068/270 447 (l'après-midi)

lacascade@cpas-lessines.be

La Clairière

068/270 444 (matin) - 068/270 447 (l'après-midi)

laclairiere@cpas-lessines.be

La gestion des services est assurée par trois infirmiers en chef :



Stephane Van Elsuwege : infirmier coordinateur
068/270 447—stephane.vanelsuwege@cpas-lessines.be

Christelle Briaux
infirmière cheffe
068/270 449— christelle.briaux@cpas-lessines.be

Laurence Remue
infirmière cheffe
068/270 442 — laurence.remue@cpas-lessines.be

Encadrement médical et paramédical

Les référentes pour la démence :

Respectivement neuropsychologue et éducatrice de formation, Hélène Cuvelier et Marie-Edwige Borlez assurent l'accompagnement des habitants souffrant de troubles cognitifs.

068/270 435

refdemmagritte@cpas-lessines.be

Lundi—mardi—jeudi—vendredi
de 08h à 16h



Leur rôle se joue au travers de quatre grands pôles :

- L'accompagnement quotidien des personnes avec des troubles cognitifs via des activités adaptées et individualisées tout en respectant les choix, les envies et les besoins de chacun.
- La promotion d'un environnement de vie adapté, sécurisant et réconfortant privilégiant le bien-être et la relation.
- L'accompagnement des familles par l'information en restant à l'écoute par le respect des cultures familiales de manière humaine et empathique.
- L'accompagnement des membres du personnel en terme de sensibilisation et de formation.

Encadrement médical et paramédical

La diététicienne

Maude David assure un suivi diététique des habitants afin de mettre sur pied un programme d'alimentation équilibré et adapté à leurs besoins.

maude.david@cpas-lessines.be



Alizée Marbaix

apporte aux habitants M.R.S les soins de logopédie.

Elle veille à l'évaluation et à la rééducation des troubles de la déglutition mais également à stimuler, maintenir ou faciliter la communication des habitants qui en ont besoin.

logomagritte@cpas-lessines.be



Encadrement médical et paramédical

Les référentes soins palliatifs :

Le but premier des soins palliatifs est d'offrir au malade et à ses proches la meilleure qualité de vie possible et une autonomie maximale. Les soins palliatifs tendent à garantir et à optimiser la qualité de vie pour le patient et pour sa famille, durant le temps qu'il lui reste à vivre. Un ensemble multidisciplinaire de soins revêt une importance capitale pour assurer l'accompagnement de ces patients en fin de vie, et ce sur les plans physique, psychique, social et moral ». (Extrait de la loi relative aux soins palliatifs du 14 juin 2002).



Deux infirmières de l'institution, **Katia Vancauwenberghe** et **Vanessa Flameng** sont formées à l'approche des soins palliatifs et coordonnent ceux-ci. Plusieurs aides-soignantes sont également formées à l'approche des soins palliatifs.



Les référents soins de plaie :

L'institution compte parmi son équipe d'infirmiers trois référents soins de plaie formés à ces soins spécifiques :

Mady Van Wynsberghe,

Marie-Ange Rogge et

David Fricq

Encadrement médical et paramédical



Valérie Duquesnes, Andréas Grumiau, Wendy Hustache et Kelly Barrez
composent notre **équipe de kinésithérapeutes.**

Ils assurent la prise en charge des habitants M.R.S.
au sein de l'institution.

Ils organisent également chaque semaine des séances de gymnastique
collectives à l'attention de l'ensemble des pensionnaires.

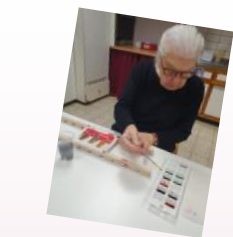


L'ergothérapie et les animations

Nos animateurs , **Marco SEPULVEDA** et **Shadey DEMONSHY** et nos deux ergothérapeutes, **Morine Verstockt** et **Solen GENTEN**



Le service d'ergothérapie et d'animation de la Résidence René Magritte propose de nombreuses activités organisées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement. Par ces activités, les habitants maintiennent une vie sociale à travers les contacts avec le personnel, les animateurs, les étudiants, les bénévoles.



Les différentes activités d'ergothérapie ont pour but de stimuler les facultés intellectuelles comme la mémoire, l'orientation spatiale, temporelle et la culture générale et de maintenir ou de favoriser l'autonomie de l'habitant.

L'ergothérapie et les animations

Les activités au sein de la Maison de Repos :

La salle des fêtes, véritable lieu de rencontre et de convivialité est équipée d'un écran avec projecteur et sonorisation. L'équipe d'animation y accueille chaque semaine les habitants pour diverses activités : animations musicales, karaoké, projection de film, thé dansant, conférence, jeu de trou, bowling, ...

Le restaurant est équipé d'un ordinateur, avec connexion internet, à disposition des habitants.



L'ergothérapie et les animations

Participation aux festivités locales et activités extérieures :



Participation des organisations extérieures à la vie de nos habitants :



L'accueil :

- Assurer, dans les meilleures conditions, l'accueil des nouveaux habitants.
- Apaiser la crise et le sentiment de rupture éprouvés par eux et leurs familles lors de l'entrée au sein de notre établissement.
- Déceler les éléments qui permettront, au cours du séjour, de mettre en valeur leurs aptitudes, leurs potentialités, leurs aspirations

Le séjour :

- Assurer un cadre de vie aussi proche que possible de leur cadre familial, recréer un « chez soi ».
- Éveiller et stimuler l'intérêt de chacun pour le cadre de vie.
- Réaliser un projet de vie pour chaque habitant.
- Développer les activités occupationnelles, relationnelles, culturelles , intergénérationnelles , les loisirs.

Les soins:

- Maintien et/ou rééducation de l'autonomie de l'habitant (éviter que celui-ci ne sombre dans la dépendance physique et intellectuelle).
- Accompagner la personne dépendante (physique et/ou psychique).

- Prise en charge des différents traitements par l'équipe pluridisciplinaire en collaboration avec les médecins traitants et le médecin coordinateur .
- Assurer une fin de vie dans la dignité (dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques et religieuses).

Le conseil des habitants

Le conseil des habitants, qui a lieu trimestriellement, est composé des membres de la direction, d'habitants, de membres de leurs familles et de membres du personnel. Il donne des avis et fait des suggestions, notamment au sujet du fonctionnement de l'établissement, de l'organisation des services, du projet de vie et des activités d'animation



Les équipes techniques



Mesdames **Ana SOUSA SANTOS** et **Marlène PRACON** assurent la gestion et la coordination des équipes d'entretien et du service technique et veillent au maintien d'un lieu de vie agréable pour nos résidents et d'un outil de travail adapté pour notre personnel.

L'accompagnement social

L'assistante sociale, **Coline LISON** se charge de l'accompagnement social et administratif de nos habitants.



068/27.04.38

asmagritte@cpas-lessines.be

Lundi au Jeudi de 08h00 à 16h30

Les chambres

L'établissement compte :

88 chambres individuelles pourvues d'un cabinet de toilette avec un lavabo et un WC



20 chambres à 2 lits pourvues d'une salle de bain avec douche, de deux lavabos et d'un WC.



Les chambres

10 appartements pour couple pourvus d'un cabinet de toilette avec un lavabo et un WC



La chambre est le domaine intime de l'habitant.

Lors de son entrée, celui-ci peut personnaliser sa chambre et la décorer à son goût. L'habitant peut solliciter le raccordement de sa chambre au téléphone et à la télévision (pour des raisons de sécurité, l'établissement n'autorise que l'installation de télévision à écran plat de maximum 61cm). Dans les chambres individuelles, l'habitant peut également installer un frigo de table.

Organisation des repas et alimentation



Afin d'assurer la convivialité et de respecter le projet de vie, les repas de midi et du soir sont servis au restaurant de l'établissement. Celui-ci, situé au rez-de-chaussée et doté de l'air conditionné et de deux écrans plats, a été entièrement rénové afin d'en faire un lieu de vie lumineux et agréable. Les services des 1^{er} et 2^{ème} étages disposent également de restaurants où l'aide nécessaire sera fournie aux personnes qui éprouvent des difficultés pour manger ou boire seules.



Organisation des repas et alimentation



Le chef, **Bernard Fossé**, élabore des repas sains et variés, à base de légumes frais et de saison. Les menus sont adaptés aux besoins des habitants dans le respect des régimes alimentaires prescrits et des règles d'hygiène imposées par l'A.F.S.C.A. et ce, en collaboration avec notre diététicienne,

Le service de repas chauds à domicile :

Le service de la cuisine du C.P.A.S. organise un service de repas chauds livrés à domicile (Respect des régimes prescrits).

Tarif au 1/05/2024

Formule midi: potage + repas + dessert	10 €
Déjeuner + formule midi	12 €
Formule midi + souper	12 €
Comple: déjeuner + formule midi + souper	14 €

Amicale « Au fil du temps »

L'Amicale de la Résidence René Magritte : « Au fil du temps »

Distribution à nos résidents d'œufs de pâques, de présents pour la Nouvelle Année et les anniversaires.

Organisation de diverses activités tout au long de l'année, d'un repas annuel à l'attention des habitants et de leurs familles ainsi que du traditionnel marché de Noël.



Service de transport « SOLIDACAR »

Le service de transport social Solidacar :

Notre chauffeur, **Henri Dath** assure vos transports en toute sécurité. Le service peut être contacté pour divers déplacements tels visites à la famille, à un ami, petits achats, fête de famille, spectacle, consultations médicales (sauf dialyse, chimiothérapie, radiothérapie, isotop). Diverses conditions d'accès doivent être remplies pour l'utilisation de ce service (cfr ci-dessous).



Toute demande de renseignements et/ou de réservation de repas ou de transport peut être adressée auprès de :

Valérie Busiau : 068/270 410
accueilmagritte@cpas-lessines.be

Magali Berlanger : 068/264 954
magali.berlanger@cpas-lessines.be



Conditions d'admission

Conditions d'admission :

Le candidat habitant doit répondre aux normes et aux engagements suivants :

- Etre domicilié dans l'entité lessinoise,
En cas de place disponible, le CPAS peut accepter l'admission de personnes âgées habitant une autre commune, après s'être éventuellement assuré de la couverture des frais d'entretien par le CPAS de la commune de la résidence sous la forme de son intervention en garantie réquisitoire).
- Être âgé de 70 ans. Des exceptions peuvent toutefois être accordées. (Demande de dérogation à la Région Wallonne)
- Fournir tous les renseignements utiles relatifs à ses revenus et s'engager à supporter les frais liés à son hébergement dans la mesure de ses disponibilités.

Lors de l'admission, il y a lieu de fournir :

- La carte d'identité
- Des vignettes de mutuelle
- Les derniers extraits de pensions perçues pour administrer la preuve et le montant des ressources
- Une attestation autorisant l'enregistrement à délivrer les renseignements concernant les biens meubles et immeubles dont le candidat est propriétaire (si nécessaire).
- La souscription à la convention de l'établissement
- Un certificat médical de non contagion
- Un rapport médical concernant l'état de santé du candidat précisant sa validité ou son invalidité physique,
- S'il y a lieu le traitement médical,
- Une échelle d'évaluation et un rapport médical justifiant la demande d'intervention dans une institution de soins.

Conditions d'admission

La participation aux frais à la date du 01/09/2025 est de :

Type de logement	Prix par jour
Chambre à 1 lit	53,39€
Chambre à 2 lits	47,51 €
Appartement 2 personnes	87,09€

Un supplément est porté en compte à l'habitant pour les services suivants :

Les médicaments

Les frais d'entretien du linge personnel

Les bouteilles d'eau fournies en dehors des repas

Les frais suivants sont à charge de l'habitant :

Quote-part patient dans les honoraires médicaux

Quote-part patient dans les honoraires de kinésithérapie
(Résidents MR)

Frais de transport en ambulance

Frais de transport, train, bus, taxi,

Excursions ou voyages exceptionnels

Frais de communications téléphoniques

Raccordement téléphonique en chambre

Coiffure

Pédicure

Cotisations de mutuelle

Fournitures diverses réclamées par les habitants

Le Gestionnaire de la Maison de Repos est le Centre Public d'Action Sociale de la Ville de Lessines représenté par



Monsieur Didier DELAUW

Président

Madame Sophie DELAUNOIT

Directrice générale

068/27.04.12

sophie.delaunoit@cpas-lessines.be





Centre Public d'Action Sociale

Résidence « René Magritte »

Rue des 4 Fils Aymon, 17 à 7860 LESSINES